

**DOSSIER**

**Le rôle des ONG et  
les besoins de  
développement de la  
Somalie dans les  
années 1990**

**Abdi Ahmed Osman**

**IIED**

INTERNATIONAL  
INSTITUTE FOR  
ENVIRONMENT AND  
DEVELOPMENT

**Dossier No. 20**

**Septembre**

**1990**

**Le rôle des ONG et  
les besoins de  
développement de la  
Somalie dans les  
années 1990**

**Abdi Ahmed Osman**

Abdi Ahmed Osman est Président de GARGAARA, organisation bénévole nationale indépendante basée en Somalie.

## LE ROLE DES ONG ET LES BESOINS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOMALIE DANS LES ANNEES 1990

### HISTORIQUE

Les fléaux du sous-développement harcèlent la grande majorité du continent africain et en particulier le groupe des Etats les moins développés (LLDC) dont la Somalie fait partie. La production alimentaire par habitant a baissé de façon catastrophique au cours des vingt dernières années dans la quasi-totalité des pays africains (Annuaire de la FAO). En Somalie, l'érosion des sols, le déboisement, le surpâturage et la désertification ont désormais atteint des proportions alarmantes, certains disent irréversibles. La stabilité à long terme des terres et les ressources en eau s'épuisent devant l'augmentation constante de la démographie (Renewable Resource Trends in East Africa - Tendances des ressources renouvelables en Afrique de l'Est, Clark University, 1984).

Les explications du malaise africain sont nombreuses et souvent contradictoires. Cependant, un point reste incontestable: l'aptitude des Etats d'Afrique à renverser la baisse du taux de productivité alimentaire et à restaurer les pâturages appauvris et les conditions des sols dépend des aptitudes des institutions africaines locales et nationales à identifier les problèmes et à planifier, mettre en oeuvre, gérer et évaluer les efforts de développement rural.

La tâche est considérable. Il y a deux ou trois générations, la Somalie, tout comme la plupart des Etats africains, possédait une infrastructure d'institutions autochtones commandées de façon à assurer une gestion compétente de ses ressources agricoles et de ses pâturages. La rotation des cultures, la gestion des pâturages, la collecte de bois de feu, l'entreposage des aliments, la distribution des eaux et les travaux publics relevaient de la responsabilité de cheikhs locaux, de pasteurs, de chefs et d'ainés du village. Cependant, les interventions de l'époque coloniale ont détruit la viabilité des institutions autochtones et les ont remplacées par un groupe d'institutions occidentales, centralisées et hiérarchisées. Avec l'avènement de l'indépendance en Somalie, comme dans beaucoup d'Etats africains dans les années 60, il existait encore des possibilités de réhabilitation des institutions locales en vue de gérer des systèmes élémentaires de survie en matière d'alimentation et d'approvisionnement en eau ainsi que des systèmes juridiques traditionnels pour régler les différends. Toutefois, la nouvelle élite ayant goûté au pouvoir après l'indépendance n'était pas disposée à abandonner ce pouvoir et a tenu à maintenir les systèmes hérités de l'époque coloniale. Mais ces répliques d'institutions occidentales étaient mal adaptées ou incapables de vulgariser leurs services ou de rendre compte de leurs activités auprès des communautés rurales. On vit apparaître des ministères se faisant les agents chargés du contrôle des compétences et des fonds destinés au développement. Les institutions traditionnelles et les individus chargés de leur gestion ne furent jamais consultés. Jamais on ne fit appel à eux. Par conséquent, un grand nombre de décisions concernant le développement furent prises sans tenir compte des communautés rurales somaliennes, qui constituaient les groupes les plus nécessiteux. Etant donné l'absence d'efficacité institutionnelle, un bon nombre d'investissements servirent à répondre aux besoins urbains et non aux priorités rurales et créèrent une économie à deux niveaux dans laquelle la majorité rurale somalienne ne reçut qu'une infime part du gâteau. Tandis que Mogadishu et d'autres capitales régionales ont prospéré, les zones rurales et les petites villes régionales n'ont fait que stagner.

Les responsables des ministères qui, après l'indépendance, se considéraient comme les seuls agents du changement en Somalie, présentaient en fait quatre imperfections majeures:

- D'un point de vue technique et administratif, ils n'avaient pas l'expérience et les compétences nécessaires à la gestion d'un Etat moderne.
- Ils n'étaient pratiquement pas préparés pour occuper de tels postes.
- Ils n'avaient pas la culture élémentaire de base nécessaire à l'assimilation du système moderne occidental qu'ils avaient hérité des administrateurs de l'époque coloniale, système qui leur était complètement étranger.
- Ils n'ont absolument pas su apprécier l'importance du secteur privé, y compris celle des agences non gouvernementales.

Etant donné que les nouveaux chefs politiques étaient incapables de faire face à la multitude de problèmes qui confrontent tout état moderne, l'expérience s'est inévitablement soldée par un échec total. Par conséquent la performance des gouvernements somaliens successifs en matière de développement, et notamment celle du gouvernement actuel, s'est avérée désastreuse.

Un certain nombre d'études de la condition macro-économique de la Somalie se sont axées à plusieurs reprises sur le rôle important du secteur privé et l'ont présenté comme une alternative à l'économie centralisée actuelle.

Lorsque l'on passe en revue la performance économique antérieure des gouvernements somaliens successifs, notamment du point de vue des progrès en matière de développement, on est forcé de conclure qu'il est impératif de changer de cap rapidement. Il est urgent d'adopter de nouvelles approches et de nouvelles options. Bref, le système a besoin d'un nouveau souffle, faute de quoi il va sombrer.

Il est de plus en plus admis que l'on pourrait trouver ce nouveau souffle auprès d'un secteur qui a récemment fait son apparition: les organisations non gouvernementales (ONG). Dans les milieux travaillant sur le développement, il est maintenant reconnu par la majorité que les ONG offrent une alternative aux services gouvernementaux et aux institutions multinationales qui dominaient jusqu'à présent la scène du développement.

## **LA CREATION DE ONG ET LEUR ROLE**

Le manque d'ONG autochtones en Somalie et l'inaptitude des organisations bénévoles internationales et des services gouvernementaux à aider les pauvres en améliorant leurs conditions de vie ont mis en évidence le besoin de voir naître des ONG autochtones qui puissent combler cette lacune et contribuer au développement des communautés les plus démunies. Les ONG autochtones ont un avantage par rapport aux organisations bénévoles internationales de par leurs interactions linguistiques et culturelles positives avec les populations visées.

Maintenant que le besoin de création de ONG autochtones a été reconnu au niveau tant international que national, le gouvernement somalien a décidé d'encourager la création d'ONG autochtones. Reconnaisant l'importance des ONG autochtones, en juin 1985, lors de l'inauguration du projet "PVO Partners" (financé solidairement par USAID et par le gouvernement somalien), M. Ahmed Suleman Abdalla, alors Ministre de l'Intérieur, a déclaré publiquement que "le secteur privé dans son ensemble, et les ONG en particulier, ont un rôle à jouer". Le Président de la République a également émis un certain nombre de circulaires présidentielles encourageant la création de ONG nationales.

Depuis lors, on a assisté à l'immatriculation de 16 ONG auprès du Ministère de l'Intérieur. La plupart d'entre elles exercent des activités de développement des communautés rurales dans des secteurs tels que l'exploitation des ressources en eau, l'amélioration de l'environnement, les services de santé élémentaires, l'éducation, les facilités de crédit à petite échelle, etc.

Lors d'une conférence organisée par le Ministère pour la Planification Nationale et par la CNUCED qui s'est tenue à Mogadishu du 12 au 15 février 1990, les participants ont approuvé les recommandations suivantes:

- La Conférence considère la création et le renforcement des ONG locales comme un besoin de développement pour les années 90.
- La Conférence, ayant reconnu le rôle important que les ONG peuvent jouer dans le processus de développement national, recommande que le gouvernement et les agences donatrices internationales contribuent aux efforts de création d'institutions des ONG locales.
- La Conférence reconnaît également la nécessité de faire participer les ONG au processus de développement et recommande que les ONG participent aux activités de développement pour les raisons suivantes:
  - a) Les organisations bénévoles sont plus rentables.
  - b) Les ONG savent répondre plus rapidement aux états d'urgence et aux besoins de développement des communautés rurales.
  - c) Les ONG ne souffrent pas de frais généraux trop lourds et s'embarrassent pas de procédures bureaucratiques encombrantes lors de la mise en oeuvre de leurs projets.
  - d) Les ONG tendent à faire participer les communautés à leurs projets et dans l'ensemble mettent en oeuvre des projets sur des bases communautaires de façon à assurer leur durabilité.

Le besoin de renforcer et d'utiliser les ONG africaines autochtones pour le développement des communautés rurales a été mis en évidence dans un certain nombre de conférences parrainées par un organe des Nations Unies. De plus en plus de pays du Tiers Monde, notamment parmi les pays les moins développés, utilisent ou ont l'intention d'utiliser les ONG dans le cadre du développement des communautés rurales. La Somalie ne peut pas se

permettre de faire exception. Les raisons pour lesquelles les ONG somaliennes devraient participer au processus de développement sont nombreuses. Citons, entre autres:

- En raison de l'écart économique croissant (sans doute le plus marqué dans toute l'Afrique) entre les riches et les pauvres de Somalie, on prend de plus en plus conscience de la faiblesse du développement économique actuel. Les principales stratégies de développement se sont avérées n'être efficaces que pour une faible tranche de la population, notamment les individus ayant la possibilité de s'exprimer au sein de débats politiques. Il existe un besoin pressant en faveur d'un développement guidé par le peuple et axé sur le peuple, au sein duquel les stratégies sont pensées et mises en oeuvre par le peuple et non plus pour lui.
- Les ONG prônent et pratiquent des activités de développement qui sont participatives, auto-suffisantes et durables. L'approche des ONG "d'aval en amont" et leur interaction avec les communautés rurales sont plus efficaces que les politiques gouvernementales "d'amont en aval". Les services gouvernementaux vivent en principe loin des réalités qui confrontent le peuple.
- Les ONG somaliennes sont plus rentables que les ONG internationales, les agences multinationales ou gouvernementales.
- Les ONG peuvent travailler dans des régions reculées/arides et hostiles.
- Un grand nombre de ONG opèrent au sein de leur propre communauté et disposent donc d'une position privilégiée pour comprendre les besoins, les conditions, les ressources et les aspirations de la population.
- Les ONG somaliennes sont particulièrement bien placées pour instaurer des réseaux de communications entre les principaux intervenants de la scène du développement, tels que les communautés visées, les services gouvernementaux et les agences donatrices.

La Somalie dépend totalement de l'aide étrangère. On estime que près de 80% du budget annuel somalien provient de sources étrangères. L'administration et l'utilisation judicieuse de cette aide est donc d'une importance vitale. Il a été signalé que certains organismes donateurs ne sont pas satisfaits de la façon dont les services gouvernementaux gèrent cette aide étrangère et préfèrent distribuer une partie de leurs contributions par le biais des ONG.

A la lumière de ce qui précède, et de par les avantages dont jouissent les ONG nationales par rapport aux agences gouvernementales et aux ONG internationales pour répondre aux besoins de développement des communautés rurales, les ONG somaliennes devraient occuper la place qui leur revient dans le cadre du développement et du processus de redressement économique de la Somalie.

Pour que les ONG soient mieux armées pour assumer un rôle et des responsabilités plus importantes, il est nécessaire de développer et de renforcer leurs aptitudes. Allons plus loin, il est impératif de considérer le renforcement des capacités des ONG nationales comme l'un des besoins de développement de la Somalie pour les années 90.

## BESOINS DES ONG SOMALIENNES

Si l'on veut que les ONG autochtones s'établissent véritablement en Somalie, il convient de les aider dans un certain nombre de domaines clés.

- a) **Formation:** En général, la majorité des ONG somaliennes disposent de peu de membres ayant une formation professionnelle dans des domaines qui sont vitaux aux opérations des ONG. Leur personnel doit être formé dans les secteurs suivants: administration, gestion financière, identification de projets et conception, mise en oeuvre, suivi et évaluation de projets. Leurs membres doivent également acquérir des compétences techniques en matière de développement des communautés, d'un point de vue tant théorique que pratique, notamment dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, par exemple la gestion des ressources en eau et des pâturages, et autres secteurs liés à l'amélioration des conditions de vie de la communauté.
- b) **Financement:** Pour fonctionner, les ONG autochtones ont tout autant besoin de fonds que les ONG internationales. La tradition somalienne encourage les dons au sein de la communauté. Toutefois, en raison de la nouveauté relative du concept des ONG en Somalie, il n'est pas évident que cette forme de financement produise suffisamment de fonds pour permettre de soutenir les activités des organisations. On aura donc besoin d'initiatives de collecte de fonds et de programmes éducatifs et informatifs dynamiques et bien pensés.

Les fonds de développement gouvernementaux pourraient également constituer une autre source de financement. En raison de la jeunesse relative des ONG autochtones, le gouvernement somalien ne les considère pas encore comme de véritables bénéficiaires potentiels des fonds publics en faveur du développement. Cela n'implique pas pour autant qu'à l'avenir le Gouvernement ne va pas considérer le financement des ONG autochtones comme une stratégie de développement importante et rentable.

Dans l'état actuel des choses, les organisations internationales apparaissent être la source de financement des ONG la plus vraisemblable. De nombreuses agences bilatérales et multinationales soutiennent les activités des ONG en Somalie. Si, traditionnellement, elles ont financé les activités des ONG internationales, elles commencent à être attirées par les initiatives des ONG autochtones. Toutefois, les donateurs internationaux hésitent à financer des organisations qui ne disposent pas d'un solide curriculum vitae. Avec le temps, les ONG autochtones devraient être en mesure de surmonter ce handicap.

## RECOMMANDATIONS POUR LE RENFORCEMENT DES ONG AUTOCHTONES EN SOMALIE

Que peut-on faire pour promouvoir les ONG autochtones en Somalie? Notre expérience suggère les recommandations suivantes:

1. Le Gouvernement devrait reconnaître le rôle complémentaire que peuvent jouer les ONG autochtones en les faisant participer aux plans, stratégies et budgets de développement.



2. Les agences donatrices devraient être disposées à financer des ONG prometteuses sans exiger d'elles qu'elles prouvent leur compétence sur la base de projets antérieurs. Notamment, les agences des Nations Unies qui ont jusqu'ici financé des ONG internationales mais se sont montrées peu enclines à aider des ONG locales devraient modifier leurs attitudes discriminatoires et donner des chances égales à toutes les ONG.
3. Les ONG internationales devraient envisager le financement des ONG autochtones comme une alternative valable à la mise en oeuvre de leurs propres projets de développement. Cette approche pourrait revêtir la forme de contrat de sous-traitance ou de financement indépendant.
4. Les ONG internationales devraient partager leurs ressources de formation avec les ONG autochtones. Il conviendrait d'accorder périodiquement au personnel des ONG autochtones des places au sein des programmes locaux de formation.
5. Les ONG autochtones et internationales devraient travailler solidairement à la conception, la gestion et la mise en oeuvre de projets de développement de façon à tirer profit de leurs atouts respectifs.
6. Les donateurs devraient financer des initiatives de formation au niveau local, régional et international au profit du personnel des ONG autochtones.



**Programme Réseaux des Zones Arides**  
**INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT**  
**3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, England**  
**Tel: (44-71) 388.2117 Fax: (44-71) 388.2826**  
**Telex: 261681 EASCAN G**